

Avec la CGT

Négociation Annuelle Obligatoire 2006

SALAIRE

- ◆ Salaire de base minimum de 1400€ pour pouvoir vivre de son salaire aujourd'hui.
- ◆ Revalorisation des bas salaires, 8% d'augmentation avec un minimum de 150€ pour tous.
- ◆ Concernant les IC, nous constatons une situation déplorable du tout individuel et de la méthode de l'interclassement qui consiste à classer les IC entre eux sur des critères subjectifs. Le résultat est inadmissible car certains de ces salariés se retrouvent avec 0% de mesure d'augmentation. La CGT demande pour cette catégorie de personnel un retour aux augmentations générales.
- ◆ Prime de pénibilité pour le personnel de production.

ANCIENNETÉ

- ◆ 1% par an au-delà de 15 ans.
- ◆ 1 jour d'ancienneté en plus à partir de 25 ans.

TEMPS DE TRAVAIL

- ◆ Crédit/débit porté à +/- 4 heures pour les salariés en 3 jours et 10 jours RTT pour permettre de prendre 1/2 journée.
- ◆ Pouvoir prendre 3 semaines minimum librement en août pour le personnel de production et du service industrialisation.
- ◆ L'annualisation des récupérations.

EMPLOI - FORMATION

- ◆ Passage des 4 dernières OS en P1.
- ◆ Un plan de formation de développement des compétences pour le maintien des emplois et l'évolution de carrière.
- ◆ Un engagement d'un plan d'embauche en vue du départ à la retraite dans les années à venir d'un nombre conséquent de salariés et pour l'assurance de la pérennité de l'entreprise et des emplois existants.

MUTUELLE

- ◆ Participation de l'employeur sur le coût réel de la mutuelle et non sur le coût déduit de la participation du CE.